

letr@it d'UNION

hors
série
2021/2022

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

*La nouvelle halle et le restaurant...
...la revitalisation du centre-bourg se poursuit !*

Article en pages 10 et 11



“le mot du Maire”



Chers amis

Au moment où j'écris ces lignes, l'actualité sanitaire nous rattrape à nouveau à l'approche des fêtes et à l'aube de cette nouvelle année. A ce stade la sagesse et le principe de précaution nous conduisent à devoir renoncer à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui perdrait tout son sens sans sa partie conviviale.

Pourtant l'actualité de la vie municipale, dont un résumé vous est proposé dans ce trait d'union, est riche et aurait mérité un développement de vive voix comme il est de tradition de le faire.

Nous devons donc nous adapter et nous réfléchissons à l'organisation en substitution d'un moment festif et d'information dès que la situation le permettra. Cette rencontre pourrait par exemple prendre la forme d'un cocktail de printemps avec l'arrivée des beaux jours et l'espoir de jours meilleurs dans le contrôle de la pandémie.

L'année 2021 est désormais derrière nous, elle a permis à votre équipe municipale de consolider les projets majeurs du mandat en tirant les leçons de la crise que nous traversons. Encore plus aujourd'hui nous sommes confortés dans nos choix de promotion et de développement des services de proximité. Nous y voyons une réponse aux aspirations de nos concitoyens et le moyen de doper la vie communale. Nous croyons en l'avenir de nos centre-bourgs, nous avons la conviction que la revitalisation de ces derniers représente un enjeu majeur de la cohésion sociale de nos territoires ruraux.

En ce début 2022 nous allons réceptionner les 5 nouveaux logements de la Résidence les jardins du Vivier et accueillir ses nouveaux habitants. Avec l'espace Hestia nous allons pouvoir procéder à la livraison des cellules commerciales.

Dans ce bulletin vous découvrirez l'aménagement de notre futur restaurant et de notre halle de marché. Déjà en avant-première nos commerçants ambulants connaissent un succès encourageant, preuve s'il en est besoin que cette offre répond à une demande.

Pour accompagner ces réalisations une large étude est en cours sur la fluidité de la circulation au cœur de notre bourg, la sécurité, la place du piéton et du vélo, le stationnement et la gestion d'endroits stratégiques comme les abords de l'école et certaines entrées de notre agglomération.

Les premières conclusions et propositions sont attendues dans les premiers mois de l'année.

Parmi les autres enjeux de notre commune figure la garde d'enfants pour laquelle le nombre d'assistantes maternelles à domicile est aujourd'hui insuffisant. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de lancer la rénovation d'une partie de l'ancienne « maison Guillet » pour y implanter la Maison d'Assistantes Maternelles qui pourra accueillir jusqu'à 16 enfants.

D'autres projets sont dans les cartons et tout cela en lien étroit avec notre communauté de communes qui le jour où vous lirez cette publication sera devenue la **communauté d'agglomération Terres de Montaigu**. Avec elle nous allons continuer à avancer pour le bien-être de nos habitants notamment sur le plan de la mobilité et des liaisons cyclables intercommunales, un de ses nombreux domaines de compétences.

Un autre facteur clé de succès de notre vie locale réside dans le dynamisme de sa vie associative et de ses habitants. Nous avons rencontré nos associations pour évaluer leur situation au regard des contraintes issues de la crise. Nous serons à leur côté et j'en profite pour les remercier de leur engagement et les encourager dans leurs initiatives.

Je remercie également tous ceux qui s'investissent pour le bien commun, bénévoles, anonymes ainsi que les équipes, personnels et élus communaux, qui œuvrent chaque jour pour le bien de notre collectivité

A chacune et chacun d'entre vous je souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2022.

Qu'elle vous apporte joie et bonheur pour vous et vos proches.

**Tous mes meilleurs vœux
Très bonne année 2022.
Claude DURAND
Maire**

Sommaire

La Commune

Organigramme de l'équipe municipale	4
Les conseillers municipaux	4
Les commissions et comités	5
Etat Civil 2021	6
Cimetière	6
Les finances	7
Urbanisme	8
La nouvelle halle et le restaurant	10
Portraits	12
Jeunesse	13

Inter-communalité

Médiathèque	14
Parcours ECL'OR	14
Le futur cinéma	15
Communauté d'agglomération	16

La Commune

Nouvel habitant	18
-----------------	----

Organigramme de l'équipe municipale



Les conseillers municipaux



Claude Durand



Béatrice Douillard



Luc Figureau



Sylvie Loriou



Vincent Griffon



Christelle Blouin



Jean-Louis Douillard



Stéphanie Douillard



Thomas Béranger



Karine Fresneau



Samuel Casseron



May-Line Le Trionnaire



Alban Charrier



Fanny Robin



Gérard Kempf



Isabelle Sécher



Benoit Maudet



Audrey Tijou



Hyacinthe Chassagne

Les commissions et comités

Le conseil municipal est organisé autour de 6 commissions et 7 comités municipaux :
Claude Durand, Maire de la commune, est président de droit de toutes les commissions

Commission économie, environnement, urbanisme et cadre de vie

- Orientations en matière commerciale
- Lien avec la Communauté d'agglomération pour la zone d'activité du Tacret
- Mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et du PLH (plan local habitat)
- Aménagement des rues adjacentes au centre bourg
- Extension de l'urbanisme sur le territoire
- Aménagement intra-muros

Les membres : Jean-Louis DOUILLARD (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Hyacinthe CHASSAGNE, Gérard KEMPF, Fanny ROBIN

Commission transition énergétique et développement durable

- Programme pluriannuel d'investissements immobilier autour de la transition énergétique
- Programme pluriannuel d'investissements autour du développement durable avec des outils comme la gestion différenciée
- Programme de travaux d'assainissement
- Mise en œuvre du transfert de la compétence assainissement vers l'intercommunalité

Les membres : Vincent GRIFFON (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

Commission communication et évènementiel

- Organisation des évènements municipaux et de la communication qui en découle
- Communication municipale vers les administrés

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Sylvie LORIOU, Audrey TIJOU

Comité évènements

Préparation des différents évènements organisés par la municipalité.

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

Comité communication

Préparation des supports de communication vers les administrés.

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

Comité projet extension de la résidence les Jardins du Vivier

Lien avec Vendée Habitat sur le projet d'extension de la résidence les Jardins du Vivier.

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Jean-Louis DOUILLARD, Gérard KEMPF

Comité culture

- Programme d'animations culturelles.
- Mise en œuvre de la politique culturelle.

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), Isabelle SECHER, Audrey TIJOU

Commission gestion des services, finances, affaires scolaires

- Plan pluriannuel d'investissements (les projets étudiés doivent être validés par la commission finances avant d'être soumis au vote du conseil municipal)
- Tarifs communaux
- Budget communal
- Transport scolaire
- Gestion des services communaux

Les membres : Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Karine FRESNEAU, Isabelle SECHER

Commission affaires sociales et seniors

- Conseillers municipaux, membres du CCAS
- Mise en œuvre de la politique sociale

Les membres : Luc FIGUREAU (vice-président), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Benoit MAUDET, Isabelle SECHER

Commission famille, enfance, jeunesse, vie associative

- Suivi de l'espace jeunesse en lien avec la Communauté d'agglomération
- Orientations sur le programme des activités du centre de loisirs (à travers des outils comme le projet pédagogique et le projet culturel)
- Mise en œuvre du marché du restaurant scolaire
- Suivi et animation du conseil municipal des enfants
- Médiathèque : animations, orientations
- Vie associative hors sports et seniors

Les membres : Sylvie LORIOU (vice-présidente), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Fanny ROBIN, Audrey TIJOU

Comité projet déplacement des ateliers communaux

Mise en œuvre du projet d'installation des services techniques dans un nouveau bâtiment.

Les membres : Vincent GRIFFON (vice-président), Christelle BLOUIN, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

Comité projet Vendée Habitat espace commerces

Lien avec Vendée Habitat sur le projet de construction de cellules commerciales et de logements en centre-bourg.

Les membres : Vincent GRIFFON (vice-président), Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, May-Line LE TRIONNAIRE, Benoit MAUDET

Comité sports

- Relation avec les associations sportives
- Mise en œuvre de la politique sportive
- Gestion des équipements sportifs

Les membres : Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Alban CHARRIER, Karine FRESNEAU, Benoit MAUDET

Etat Civil 2021

Bienvenue à :

Adèle RAVON - 5 chemin du Verger	née le 3 janvier
Alix BRETAUDEAU - 355 Le Plessis Viau	née 28 janvier
Élio BERANGER - 2 rue du Clos de la Prairie	né le 3 mars
Maël BERANGER - 3 rue du Clos de la Prairie	né le 13 avril
Julia FULLENWARTH - 210 L'Emerière	née le 18 avril
Luna DOUILLARD - 274 le Plessis	née le 27 mai
Logan RIVIERE POUVREAU - 19 rue de l'ouche	né le 16 juin
Oscar BRAUD - 23 rue Clos de la prairie	né le 17 juin
Emie GRIVEAU - 18 rue de l'ouche	née le 19 juillet
Marin CHEDIN - 332 L'Épinassière	né le 4 août
Andréa GROLLEAU - 140 La Logerie	née le 18 août
Alya DELAUNAY - 2 impasse des jardins	née le 15 septembre
Alice DURAND 2 impasse du Clos de la Prairie	née 19 septembre
Nélio STEPHAN - 606 Le Plessis Viau	né le 28 septembre

Au total, 19 naissances ont été enregistrées sur l'année 2021

Ils nous ont quittés :

Alain LÉBAUPIN - 64 rue centrale	décédé le 17 mai
Joël ANDRÉ - La Challore	décédé le 13 juin
Monique GOURAUD - La Logerie	décédée le 22 juillet
Pierre VINCENT - 4 chemin du Verger	décédé le 7 août
Christian BARON - 9 rue de la poste	décédé le 23 août
Paul SOULARD - La pénissière de la cour	décédé le 25 octobre
Guy BEAULIEU - 8 rue du Chanoine Bouchet	décédé le 6 novembre

Au total, 8 décès ont été enregistrés sur l'année 2021

Félicitations :

Elie LOIRET & Mélanie BRIAND	mariés le 13 mai
Sébastien MALHERBE & Elodie DEFOIS	mariés le 10 juillet
Mickaël DURAND & Claire KERLOC'H	mariés 4 septembre

Au total, 5 mariages ont été enregistrés sur l'année 2021

Seules sont nommées les familles ayant donné autorisation de publication.

Evolution des naissances depuis 10 ans :



Cimetière

Dans le cadre de la gestion du cimetière, la Municipalité procède actuellement à un inventaire des tombes situées dans l'ancien cimetière. Un grand nombre de ces tombes sont actuellement sans concession et/ou en état manifeste d'abandon et certaines sont échues. Les familles concernées sont invitées à se présenter à la Mairie afin de préciser si elles souhaitent ou non pérenniser leur sépulture.

Quelques règles à retenir pour renouveler une concession funéraire :

C'est à l'acquéreur ou aux héritiers de renouveler la concession. Sachez que celle-ci n'est pas prolongée automatiquement.

Qu'est-ce qu'une concession funéraire au juste ?

Qui sont les bénéficiaires ?

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière ou dans un monument partagé (une case d'un columbarium par exemple), qui sert à accueillir la dernière demeure d'un défunt.

Les bénéficiaires sont les personnes mentionnées dans l'acte de concession, et dépendent du type de concession en lui-même :

- Une concession individuelle est réservée exclusivement à la personne pour laquelle elle a été achetée
- Une concession familiale peut être utilisée par le titulaire original de l'acte de concession et les membres de sa famille
- Une concession collective concerne toutes les personnes mentionnées dans l'acte de concession

Quelles démarches effectuer ?

Vous devez en faire la demande auprès de l'accueil. La mairie ne peut refuser cette demande de renouvellement pour une durée équivalente, à condition que celle-ci soit faite dans les 2 ans après la date d'échéance.

Sachez que la commune n'a pas pour obligation de prévenir la famille de la date d'échéance. Il faut ainsi être vigilant : bien noter cette date dans son agenda et surtout en informer ses héritiers.

Si vous souhaitez faire un point sur une concession ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Cécilia RICHARD au 02 51 42 15 91 ou par mail à contact@labernardiere.fr

Situation des Finances communales à fin 2021

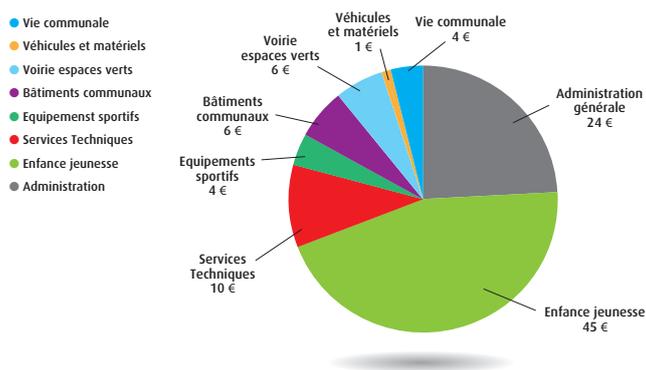
Bilan prévisionnel du budget de fonctionnement 2021

Maintien d'un bon de niveau de capacité d'autofinancement grâce aux efforts de solidarité communautaire.

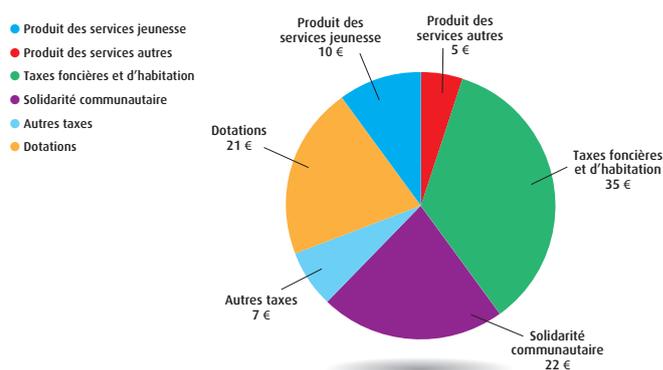
Dépenses prévisionnelles	2021	Recettes prévisionnelles	2021
Charges à caractère général	272 425 €	Atténuations de charges	14 566 €
Charges de personnel	353 949 €	Travaux en régie	7 679 €
Atténuations de produits	389 €	Produits des services et ventes	213 827 €
Opérations d'ordre	24 882 €	Impôts et taxes	815 966 €
Autres charges de gestion courante	226 777 €	Dotations et participations	279 155 €
Charges financières	13 279 €	Autres produits de gestion courante	2 303 €
Charges exceptionnelles	1 290 €	Produits exceptionnels	3 199 €
Total Dépenses	892 992 €	Total Recettes	1 336 695 €
		Résultat prévisionnel 2021	443 703 €
		Excédent de fonctionnement N-1	222 997 €
		Excédent prévisionnel cumulé	666 700 €

Années	2019	2020	prévisions 2021
Capacité d'Autofinancement Brut retraité des éléments exceptionnels	374 415 €	421 979 €	465 027 €
Capacité d'Autofinancement Net après remboursement des emprunts	318 537 €	358 367 €	411 697 €
Ratio de désendettement en nombre d'années	1,23	0,96	0,76

Pour 100€ de dépenses de fonctionnement

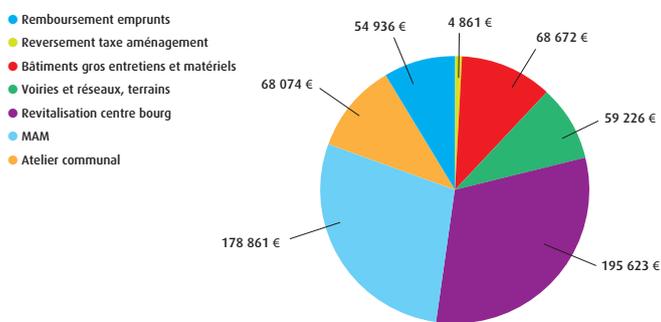


Pour 100€ de recettes de fonctionnement



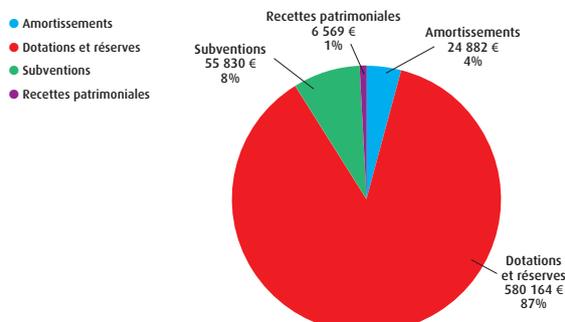
L'exercice 2021 était une année charnière de préparation du programme de revitalisation du centre-bourg

Dépenses d'investissements 2021



Total des dépenses : 630 253 €

Recettes d'investissements 2021



Total des recettes : 667 445 €

Résultat d'investissement année	37 192 €
Excédent d'investissement capitalisé	509 520 €
Excédent cumulé	546 712 €

Urbanisme

Bilan sur les lotissements

Dans le Tr@it d'Union Hors-Série précédent, nous annonçons la commercialisation des lotissements « Le Chemin du Verger » situé le long de la RD86 en direction de Treize-Septiers, et « Les Hauts de la Prairie » situé le long de la RD102 en direction de La Bruffière.

L'année 2021 a donc vu quelques maisons sortir de terre dans ces 2 lotissements auxquels il faut ajouter 3 lots situés « Impasse du Pas Clissonnais », à proximité de la caserne des pompiers.

En 2021, ce sont 51 permis de construire dont 28 pour la construction de maisons individuelles qui ont été accordés.

Impasse du Pas Clissonnais



Lotissement Le Chemin du Verger



Lotissement Les Hauts de la Prairie

Extension de la résidence « Les Jardins du Vivier »

La livraison était prévue pour la fin de l'année 2021 mais le retard engendré par l'arrêt d'activité d'un artisan l'a repoussée en 2022. Le mois de mars, annoncé par Vendée Habitat, devrait désormais être tenu. Pour mémoire, ce sont 5 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite qui sont proposés aux habitants de la commune, venant compléter les 6 de la première tranche. Le maintien à domicile des personnes âgées est un des objectifs visés par ces logements.



Commercialisation prochaine de l'espace Hestia

L'espace Hestia est un autre chantier mené par Vendée Habitat, en parallèle de la seconde tranche de la résidence Les Jardins du Vivier. Comme celui-ci, ce projet est retardé du fait de l'arrêt de l'activité d'un artisan. La livraison de l'ensemble est annoncée pour mars 2022. Les 3 logements, gérés par Vendée Habitat, seront dès lors disponibles à la location.

Comme prévu au lancement du projet, les 4 cellules commerciales seront vendues à la commune et dans la foulée, deux d'entre elles seront cédées aux 2 artisans/commerçants qui s'en sont portés acquéreurs (coiffeuse et maître d'œuvre).

Quelques semaines supplémentaires seront nécessaires pour réaliser les travaux d'aménagement intérieur de ces cellules.



Projet de MAM dans la maison Guillet



Comme annoncé dans le Tr@it d'Union n° 61 de juin dernier, le conseil municipal a décidé de consulter l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV) afin de lancer une étude de faisabilité concernant la délocalisation de la MAM La Ronde des Doudous dans les bâtiments de l'ancienne épicerie Guillet, rue centrale. Cette étude a mis en évidence qu'en y intégrant l'ancienne maison de location, propriété de la commune située à l'angle de la rue centrale et de la rue du Chanoine Bouchet, les surfaces nécessaires à l'accueil de 4 assistantes maternelles et 16 enfants, seront suffisantes. Une consultation est désormais lancée pour déterminer l'architecte qui aura la charge de ce projet.

Point sur la transformation de l'ancien atelier de menuiserie en atelier municipal

L'année 2022 verra la construction de l'atelier municipal sur la route de Cugand en lieu et place de l'ancienne menuiserie. Le projet initial prévoyait, en effet, la réhabilitation de ce local, mais le bureau d'étude a estimé que la structure du bâtiment était trop légère, ou en trop mauvais état sur certaines parties pour engager une réhabilitation dans des coûts raisonnables. Il a donc fallu se résoudre à démolir pour repartir sur du neuf. Les plans définitifs ont été validés et la consultation des entreprises est en cours.



La nouvelle halle et le restaurant...

...la revitalisation du centre-bourg se poursuit !



Notre projet de halle de marché et de restaurant avance comme vous pouvez le lire ci-après. Le dossier prend forme du moins sur le papier.



Vous pouvez visualiser un extrait de plans et de perspectives issus du permis de construire avec un aperçu de la transformation des abords de la boulangerie.

C'est un maillon supplémentaire de l'opération de revitalisation économique de notre centre-bourg qui vise à renforcer et pérenniser nos commerces et services de proximité.

Cet aménagement répond aussi à plusieurs objectifs complémentaires :

- Valoriser notre patrimoine et développer la création architecturale à l'instar de ce que nous avons fait avec la médiathèque, créer des marqueurs de notre identité communale.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable dans la conception des bâtiments ainsi que dans la valorisation des circuits courts et de proximité.
- Restaurer l'attractivité du centre-bourg en créant un restaurant de destination
- Restructurer l'espace public en donnant la priorité au piéton et au vélo et en aménageant des poches de stationnement autour du centre-bourg.

Nous sommes impatients d'accueillir notre futur restaurateur et son équipe ainsi que les commerçants qui nous ont sollicité et qui vont compléter ceux qui nous font déjà confiance pour animer notre marché.

Le 1^{er} octobre 2020, le conseil municipal a voté le lancement du projet de réhabilitation en restaurant de la grange située face à la boulangerie. Une halle était également souhaitée par les élus. Afin d'assurer une cohérence entre ces 2 projets, l'Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée, mandatée pour secondier la commune sur ces réalisations, a élaboré le cahier des charges de manière à confier l'étude à un seul et même cabinet d'architecte. C'est le cabinet « Claas Architectes », de Nantes, qui a remporté le marché.

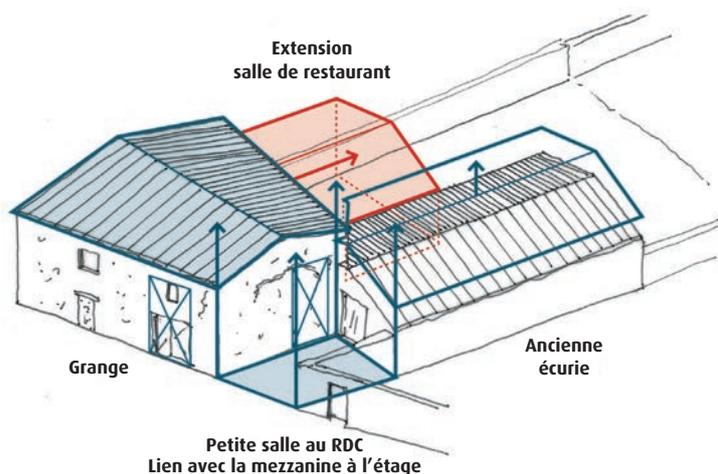
Tout en apportant sa touche architecturale, ce cabinet a toujours été à l'écoute des élus. Les propositions qui en ont découlées ont été parfois audacieuses, mais toujours avec une volonté d'intégration parfaite dans notre bourg au caractère rural affirmé.

Son approche environnementale du projet a également été convaincante : réutilisation des matériaux déposés (tuiles, bois de charpente, pierres...) ; choix et provenance locale des nouveaux matériaux (par exemple, des toits en bardeaux de châtaignier ont été préférés aux ardoises, systématiquement importées depuis quelques années).



Concernant le futur restaurant, il a ainsi déterminé plusieurs axes de travail :

- Remplacer les charpentes abimées des deux bâtiments existants et rehausser le toit de l'écurie.
- Apporter de la hauteur au bâtiment en créant une extension avec étage, mitoyenne à la grange et à l'écurie et en alignement de la rue. Cette construction sera constituée d'une structure et d'un bardage en bois, et recouverte d'une toiture en bardeaux de châtaignier.
- Créer une salle de restauration à l'arrière de la grange avec une structure en bois, recouverte de tuiles identiques à l'existant.



La cuisine ouverte et quelques locaux techniques prendront place dans l'écurie. La grange sera constituée d'un hall d'accueil, des sanitaires, d'un bar et d'un escalier pour accéder à une mezzanine et à la salle à l'étage de l'extension. Cette partie sera réservée pour les groupes d'une quinzaine de personnes. La salle de restauration, quant à elle, pourra recevoir une quarantaine de couverts.



Afin de garder une harmonie entre ces 2 projets, la halle sera construite avec une charpente en bois et une couverture en bardeaux de châtaignier. Elle sera installée en recul de la boulangerie, à l'avant de la parcelle de l'ancienne forge. Elle abritera des sanitaires publics et quelques places de parking.

Salle de restauration principale

Niveau supérieur : mezzanine + salle pour accueil groupe



Hall d'accueil

Bar / accueil

Deuxième salle

Portraits



Alexandre Papin
Restaurateur

Une des nombreuses façons de créer de l'activité dans un centre-bourg est d'y installer un restaurant. Compte tenu de la localisation et du potentiel de la grange située face à la boulangerie, et propriété de la commune, cette idée s'est vite imposée. Mais pour quel type de restauration ?

Le bouche à oreille faisant son œuvre, alors que le projet était tout juste lancé, plusieurs candidats se sont rapidement manifestés. L'un d'entre eux était particulièrement motivé. Son parcours très riche et son projet bien pensé ont tout de suite plu aux élus. Jugez plutôt...

Alexandre Papin, 34 ans, natif de Torfou est fils d'agriculteur. La cuisine était un rêve d'enfant qu'il a enfin pu concrétiser à 15 ans au CFA de St Michel Mont Mercure.

Après 4 ans d'apprentissage, et une première expérience au Château Colbert à Maulévrier avec Sébastien Cramard, il a commencé en 2009 un tour du monde dans différents restaurants gastronomiques tous dirigés par de grands chefs, parfois étoilés : De Londres à L'Atelier de Joël Robuchon, il est allé à Montréal, d'abord au restaurant La Chronique puis à la Maison Boulud au Ritz Carlton. Retour bref à Londres en 2013, puis départ pour Melbourne en Australie au restaurant Vue de Monde avec Shannon Benett.

Restaurant La Chronique avec Olivier de Montigny et Marc de Canck

Il a ensuite souhaité peaufiner son art en Asie au restaurant Merciel à Busan en Corée du Sud, puis il s'est envolé au Japon, à Kyoto pour rejoindre le chef Yoshimi Tanigawa. Il revient en Corée du Sud pour ouvrir son propre restaurant « Papilles » à Usan. Restaurant qu'il revend en 2018 pour rentrer en France à Issoire à l'atelier Yssoirien avec le chef étoilé Dorian Brankhorst, quelques mois seulement, le temps de recevoir son visa pour retourner à La Chronique à Montréal où il reste jusqu'en 2020. Il repasse finalement par Issoire, et depuis la réouverture des restaurants mi 2021, il a intégré la brigade de Christophe Grand à Champtoceaux.

Lui, qui a parcouru le monde pendant plus de 10 ans souhaitait se poser et revenir dans sa région. Sa prochaine étape sera donc à La Bernardière où il s'investit déjà pour préparer son projet. Vous l'aurez compris, Alexandre nous proposera une cuisine gastronomique avec des produits locaux et de très haute qualité.



Christophe Taverne
Vendeur de coquillages

Depuis quelques semaines, il est présent tous les samedis et dimanches matin près de la boulangerie. Christophe Taverne, marin pêcheur pendant de longues années, a changé d'activité en 2014 pour se consacrer à

la pêche à pied. Il a ainsi opté pour un métier un peu moins physique mais tout aussi difficile et exigeant... dépendant des marées et soumis aux intempéries.

En semaine, en baie de Bourgneuf, il pêche bigorneaux, palourdes, coques et autres coquillages qu'il nous propose à la vente les week-ends. Selon la saison, il propose également huîtres et coquilles St Jacques élevées ou pêchées par ses collègues. N'hésitez pas à lui passer commande... Attention, à partir de janvier 2022, Christophe ne sera présent à La Bernardière que les dimanches matin.



Christophe Bossard
Pizzas et fouées

Désormais, tous les jeudis soir, Christophe Bossard stationne son food-truck « Pizz & Fouées » à La Bernardière, devant la boulangerie. Lui-même boulanger de métier, il a tenu pendant 7 ans l'Atelier du pain à St Hilaire de

Loulay où il a commencé à proposer des pizzas à ses clients. Il a ensuite naturellement ouvert une pizzeria, « La pizza du centre », place du champ de foire à Montaigu. Depuis 2020, ce passionné de la boulange exerce son métier de cœur de manière itinérante. Ce qui le différencie de ses concurrents, selon lui : la qualité de sa pâte au levain liquide. Levain qu'il entretient régulièrement depuis plus de 20 ans. Il est donc présent les soirs dans différentes communes de la région, mais il propose également ses pizzas et fouées lors de fêtes associatives, pots d'entreprises, fêtes d'écoles...

Conseil Municipal des enfants 2021/2022

Cinq nouveaux conseillers municipaux enfants ont été élus le 28 septembre 2021. Ils ont rejoint les cinq jeunes déjà en place afin de proposer de nouvelles idées et participer à la vie communale.

L'équipe au complet est donc composée de Mélia BECOT, Loïs CHEVOLEAU, Manoé DURAND, Léonie FONTENEAU, Denis FRANCHETEAU, Gaël LECLAIR, Ilwin LEPLAT, Elowen LESAGE, Prunelle MENARD et Liam ROSE.

Depuis le 30 septembre, date de leur installation ils ont réfléchi à de nombreux projets et décidé d'en mettre trois en place.

Le premier sera une matinée de ramassage de déchets sur notre commune **le dimanche 23 janvier 2022 avec un départ de la salle de la Doline à 9 heures.** Le nom de cette première opération préparée par les jeunes est : **RAMASSONS NOS DECHETS ! Mobilisons-nous, la nature a besoin de nous la matinée du 23 janvier.**

La seconde manifestation sera une journée des connaissances qui aura lieu le dimanche 20 mars. Les CME souhaitent réunir les Bernardines et Bernardins afin qu'ils puissent faire partager leurs savoirs (manuels, intellectuels, artistiques...) hobbies, métiers...pour les faire découvrir sous forme d'ateliers à la salle des sports. Vous pouvez vous faire connaître à la mairie dès à présent pour les aider à réaliser ce projet.

La troisième journée sera consacrée à la réalisation d'un jardin partagé le dimanche 22 mai.

Pour toutes ces actions, n'hésitez pas à les rejoindre, ils comptent sur vous ! Ils vous souhaitent à tous une merveilleuse année 2022 !



Médiathèque La Caserne aux Livres

Avec son équipe de 23 bénévoles, la médiathèque La Caserne aux livres vous accueille 5 jours par semaine : le lundi et le vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi et le samedi de 10h à 12, le mercredi et le jeudi de 15h30 à 18h30.

Vous pouvez accéder gratuitement à la médiathèque et utiliser le catalogue en ligne <https://catalogue.terresdemontaigu.fr/la-bernardiere>, disponible 24h/24h. Grâce à votre numéro de carte de prêt, vous pouvez réserver des documents, découvrir le fonds documentaire et les nouveautés ainsi que l'actualité de la médiathèque et accéder à des ressources en ligne <https://emedia.vendee.fr/>. Lorsque vous êtes inscrit à la médiathèque, la carte E-media peut vous être fourni sur simple demande. Vous aurez alors un accès illimité à différentes plateformes numériques : musique, cinéma, presse, livres, autoformation.



Cinéma indien, univers Bollywood, musique, projection surprise... Le premier trimestre 2022 de la médiathèque sera placé sous le signe de l'Inde ! « Bébés boudoirs », séances pour les tout-petits, et soirée « Doudou pyjama » seront également au programme.

Pour rejoindre notre équipe de bénévoles dynamiques, venez nous voir ou contactez-nous par mail mediatheque@labernardiere.fr

Médiathèque

La médiathèque Calliopé lance une nouvelle offre pour faciliter la lecture

La médiathèque Calliopé de Terres de Montaignu se dote d'une nouvelle collection de livres numériques adaptés aux enfants et adolescents DYS ou petits lecteurs de 6 à 15 ans. Une nouvelle offre « coup de pouce » pour aider les jeunes et faciliter l'apprentissage et la maîtrise de la lecture.

L'offre « Bibliodyssée »

La médiathèque Calliopé disposait déjà de collections de livres imprimés, dits « adaptés », pour les publics DYS ou petits lecteurs. L'offre « Bibliodyssée » vient enrichir cette proposition avec des livres numériques déployée sur 4 tablettes disponibles en prêt.

« Bibliodyssée » est un catalogue de livres numériques à destination de la jeunesse 6-15 ans avec des premières lectures, des albums, des contes, des documentaires et des romans. Des titres classiques et contemporains sont proposés comme Roméo et Juliette, L'appel de la Forêt, Petite Casserole, Je m'appelle Lune...

Le format spécifique FROG utilisé, permet toute une palette d'outils d'aide à la lecture. Chaque lecteur peut personnaliser le texte en toute autonomie en fonction de ses besoins spécifiques :

- Outils d'aide au décodage
- Au repérage et à la compréhension du texte
- Possibilité de compenser par une lecture audio du texte

Un parcours «ECL'OR» pour accompagner les jeunes dans leur orientation professionnelle

À partir de 2022, Terres de Montaignu souhaite proposer un nouveau parcours dédié à l'orientation professionnelle, aux enseignants du territoire dans le cadre des parcours éducatifs. Mené en partenariat avec les entreprises locales, ce parcours «Ecl'Or» aurait pour ambition de rendre le jeune acteur de son orientation. Il permettrait aux élèves de 4ème de suivre un programme de 26 heures de découverte du monde professionnel, mélangeant visites d'entreprises du territoire et ateliers pour comprendre le monde du travail. Avec ce parcours, l'objectif serait de mieux accompagner les jeunes dans le choix de leur stage en 3e, puis celui des études supérieures au lycée.



Les jeunes de 6 à 15 ans peuvent emprunter une tablette à la médiathèque pour 1 mois et accéder à l'offre de livres adaptés « Bibliodyssée ». L'emprunt est gratuit pour les habitants de Terres de Montaignu.

« Avec cette nouvelle offre, Terres de Montaignu accompagne et développe l'accès à tous à la lecture notamment pour les enfants avec des troubles DYS » explique Anthony Bonnet, président de la commission culture et tourisme de Terres de Montaignu. »

Renseignements : www.catalogue.terresdemontaignu.fr/calliope



« L'orientation et l'insertion des jeunes sont des enjeux majeurs pour le territoire. Grâce au parcours «Ecl'Or» qui est une action de la démarche Territoires d'industrie, des entreprises du territoire pourraient s'investir pour la jeunesse, en parrainant les classes de 4e et ainsi, aider les générations futures à préparer leur avenir professionnel. »

Éric Hervouet, président de la commission économie et innovation de Terres de Montaignu et maire délégué de Saint-Georges-de-Montaignu.

LE FUTUR CINÉMA TISSE SA TOILE

6 salles, 890 places et 8800 séances par an : voici ce que pourrait réserver le projet du futur cinéma qui a reçu l'avis favorable des élus de Terres de Montaigne en juin 2021 et de la commission départementale en octobre dernier. Premières séances fin 2023.

Porté par la société Grand Ecran, le nouveau complexe serait construit en lieu et place du cinéma Caméra 5 et permettrait au territoire de disposer d'un équipement moderne et adapté aux besoins actuels et futurs des habitants. Il permettrait de diffuser plus de films, qui resteraient plus longtemps à l'affiche, et offrirait des conditions optimales aux spectateurs.

Le projet est validé dans ses grandes lignes mais le travail avec la société Grand Ecran se poursuit. Ces prochaines semaines, le projet architectural devrait être examiné et approuvé, tout comme l'organisation du stationnement et des travaux. La volonté des différents acteurs est de réduire au maximum la période de fermeture du cinéma.

CAMÉRA 5

2 SALLES

280
PLACES

1500
SÉANCES par an

28 séances
hebdomadaires

2 séances
par jour et par salle

510 SÉANCES DÉDIÉES
à l'Art et Essai par an

50 707
ENTRÉES ANNUELLES

2 temps-plein
et 3 renforts

FUTUR CINÉMA

6 SALLES

890
PLACES

8800
SÉANCES par an

168 séances
hebdomadaires

4 séances par jour
et par salle en moyenne

1320 À 1760 SÉANCES DÉDIÉES
à l'Art et Essai par an

170 000
ENTRÉES ANNUELLES

6 temps-plein
et 4 renforts



UN CINÉMA À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Le projet du futur cinéma prévoit des aménagements modernes répondant aux attentes actuelles du public. Chaque salle serait équipée de façon à maximiser le confort et l'immersion du spectateur.

- **Écrans incurvés** de 8 à 16 mètres de largeur
- **Projecteurs laser dernière génération** (2K et 4K)
- **Système sonore immersif** avec multiplication des hauts-parleurs
- **Gradinage de 39 à 48 cm** pour plus de plongée dans l'écran et pour garantir une visibilité optimale.
- Rangées espacées de 115 cm au minimum
- Fauteuils duo
- **Audiodescription** et assistance aux personnes mal entendant

« En plus de 30 ans, le cinéma Caméra 5 n'a jamais fait l'objet de travaux d'agrandissement alors que, dans le même temps, la population du territoire a augmenté de 50 %. Le projet porté par la société Grand Ecran viendrait donc répondre à un véritable besoin en offrant enfin à notre territoire un équipement à la mesure de son dynamisme. »

Claude Durand, président de la commission Investissements structurants et schéma local d'accès des services au public.



Planning prévisionnel sous réserve des autorisations en cours

Début 2022 :
autorisation de permis de construire

Fin 2022 / début 2023 :
démarrage des travaux

4^e trimestre 2023 :
ouverture du cinéma

TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU 1^{ER} JANVIER 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2022.



MÉTROPOLE
PLUS DE
400 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
URBAINE
PLUS DE
250 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PLUS DE
50 000
HABITANTS
autour d'une
ville-centre de
15 000 habitants

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

POURQUOI CHANGER LE STATUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

« Le passage en communauté d'agglomération nous fera entrer dans le cercle des 15 territoires régionaux qui comptent. C'est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, sans pour autant renier ni ce que nous sommes, ni ce à quoi nous tenons. »

Antoine Chéreau,
président de Terres de
Montaigu



Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents

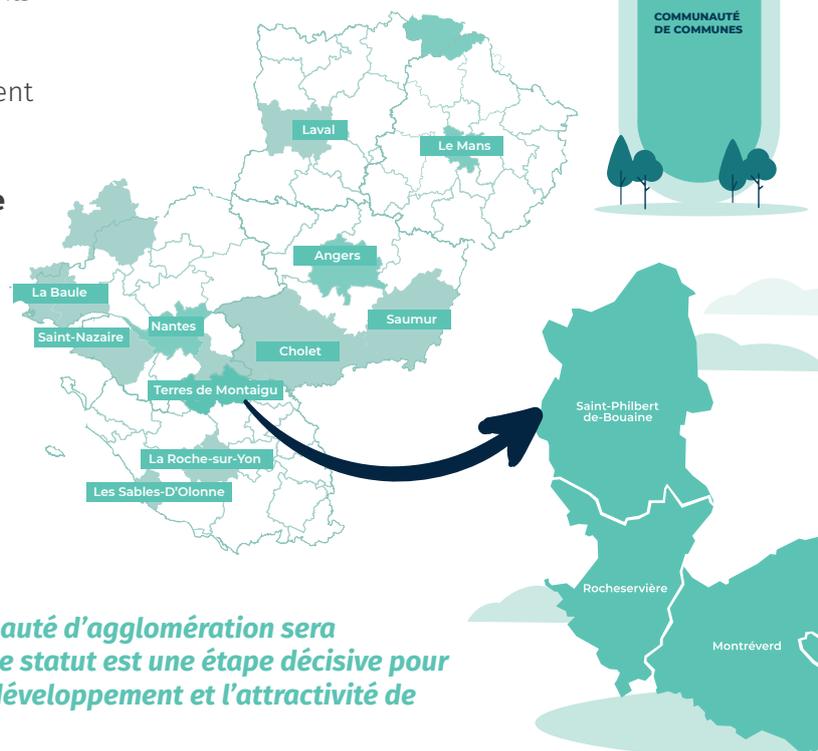
statuts juridiques. Jusqu'alors, Terres de Montaigu était une communauté de communes mais, ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2021, elle peut désormais prétendre au statut de communauté d'agglomération.

Au-delà du droit, ce changement de statut va permettre au territoire :

- **de poursuivre sa dynamique de développement**

- **d'être plus visible** aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.

La construction de la communauté d'agglomération sera progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.



LE COLLECTIF, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CONSTRUCTION DE TERRES DE MONTAIGU

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de

son bassin de vie. Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

1996 à 2016

16 communes,
2 communautés
de communes,
2 syndicats

De 2017 à 2021

10 communes
(Création de Montréverd en 2016,
création de Montaigu-Vendée en 2019),
1 communauté
de communes

En 2022

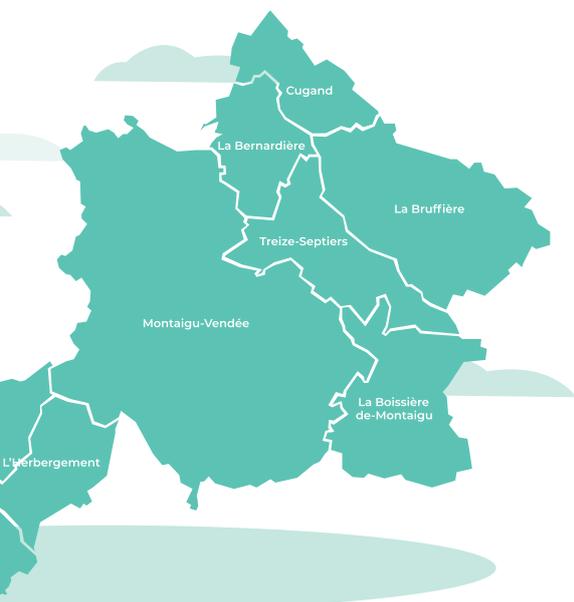
10 communes,
1 communauté
d'agglomération



QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER POUR LES HABITANTS ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, **à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.** La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'ont été le district ou les communautés de communes.

Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, pour **offrir, à plus long terme, de nouveaux services** aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



LOGEMENT



ÉCONOMIE



MOBILITÉ



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à **ne pas renier leurs fondamentaux.** Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.

Nouvel habitant

Voici quelques démarches à entreprendre pour profiter encore plus rapidement du « Bien-vivre » dans votre nouvelle commune :

Signalez votre arrivée à la Mairie :

- Pour obtenir des informations pratiques de la vie quotidienne : jour de passage des ordures ménagères, accès à la déchetterie...
- Afin d'être convié à la réception des nouveaux arrivants lors du Cocktail d'automne ;
- Pour l'inscription sur la liste électorale si vous souhaitez voter, il suffit de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement du formulaire d'inscription (Cerfa n°12669), préalablement imprimé.

Inscrivez vos enfants :

- Dans leur nouvelle école ;
- Au restaurant scolaire Bambou d'chou ;
- À l'accueil périscolaire et de loisirs Les copains d' Lilou ;
- Au service de transport scolaire sur le site aleop.fr

Et n'oubliez pas de signaler votre arrivée :

- À La Poste
- À la CAF
- À la Sécurité Sociale-CPAM
- À votre assureur
- Au service des impôts ;
- À votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz
- À votre fournisseur d'accès Internet/téléphone
- À la Nantaise des Eaux (Groupe SUEZ)



Vous êtes nouvel arrivant, la soirée « Cocktail d'Automne » organisée par la municipalité vous est consacrée : elle se tient courant octobre de chaque année. C'est un moment convivial qui, autour d'un buffet, permet aux nouveaux résidents de la commune de rencontrer notamment les associations qui œuvrent sur la commune.

Et n'oubliez pas de venir en mairie, nous vous remettons le Guide Pratique « Le petit Bernardin » qui vous guidera et vous permettra de découvrir les services de la commune, associations, artisans et commerçants, professionnels de santé...

Rendez-vous sur la page « MES SERVICE ET DÉMARCHES/Nouvel habitant » sur le site internet de la commune.

Vous arrivez à La Bernardière ?

L'AVF (Accueil des Villes Françaises) élabore un « programme d'accueil » tout au long de la première année dans votre nouvelle commune.

D'octobre à juin ce programme vous offre de nombreuses occasions de rencontres et de découverte de votre nouveau cadre de vie et ses alentours :

- Un grand jeu de piste en octobre qui se termine par la plantation de l'arbre des nouveaux habitants de l'année
- Une visite gratuite et guidée du Moulin à papier du Liveau de Gorges
- Une initiation à l'art de déguster un vin avec un vigneron
- Une randonnée pique-nique en famille pour découvrir les bords de La Moine et ses petits chemins ombragés, le vignoble et enfin l'exploration guidée du site d'Hellfest pour en connaître toutes les dimensions, les coulisses, les excès...
- Une rencontre festive dans un café
- Une réunion conviviale avec animation pour fêter votre première année entre nouveaux habitants et avec nous !



Ce programme est gratuit et sans obligation d'adhésion à l'association.

Vous souhaitez bénéficier de ce programme « Spécial Nouveaux Habitants » et recevoir des invitations ?

Faites-vous vite connaître auprès de votre mairie et remplissez sur place la fiche AVF. Cela nous permettra de vous adresser une invitation pour chacune de ces actions.

L'équipe « Accueil des Nouveaux Habitants » d'AVF ceillier.yann@gmail.com ou 06 85 10 69 08

AVF, organise aussi différentes activités : Anglais et Espagnol tous niveaux, peinture, techniques de l'aquarelle, art floral, broderie, tricot et couture, Scrapbooking, cuisine, informatique débutants, généalogie, danse en ligne, marche tous niveaux, atelier remue-méninges, dictée, atelier d'écriture, Yoga, auto-massage des mains, belote, bridge, échecs, scrabble, tarot...

Toutes les informations sur <https://avf.asso.fr/clisson>
Renseignements et rdv par téléphone au 07 66 28 53 00
Inscriptions le vendredi de 17h à 19h au 26 rue des Cordeliers à Clisson.

letr@it d'union *version numérique*

Soucieux de préserver l'environnement en limitant notre consommation de papier, la lecture du Tr@it d'Union (en couleurs) est également proposée sur le site internet de la commune.

La mise en ligne de chaque Tr@it d'Union déclenche l'envoi d'un mail avec un lien vers cette publication à toutes les personnes qui s'y seront abonnées. Pour recevoir ce mail, il est nécessaire de s'inscrire en suivant le lien :

www.labernardiere.fr/newsletter/
ou en scannant ce QRcode :



et la version papier ?

Si vous souhaitez continuer à recevoir le Tr@it d'union en version papier (Noir et blanc) **il est impératif de coller l'autocollant ci-joint sur votre boîte aux lettres.**

1. récupérez
l'autocollant

2. retirez la
protection
à l'arrière



3. collez-le sur
votre boîte aux
lettres



4. recevez la
version papier



letr@it d'union

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

Bonne année 2022 !



Mairie de La Bernardière

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
Tél. : 02 51 42 15 91
Fax : 02 51 43 64 31
E-mail : contact@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr
Facebook : Mairie La Bernardière

Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Mardi, mercredi et vendredi de 9h
à 12h30
Samedi de 9h à 12h
Sur rendez-vous uniquement :
Jeudi de 9h à 12h
les après-midis de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Le samedi de 9h à 12h

la Bernardière



sur papier recyclé
P&EC

Création & impression : moon imprimateur
Tél. : 02 28 97 99 99 - Imprimé avec encres végétales et sur papier recyclé
Directeur de la publication : Claude DUBAND, maire de La Bernardière.